de leur faire manger de la provende dans laquelle on a mêlé du sel égrugé, dans la proportion de 2 livres par jour pour cent bêtes d'une taille moyenne. Dans ces derniers temps on a conseillé, à titre de préservatif, l'oxyde d'antimoine sulfuré demi-vitreux (crocus d'antimoine), à la dose d'une livre par jour pour cent bêtes du poids de 25 à 30 livres, et d'une livre et demie pour les bêtes plus fortes. Cette dose doit être mêlée dans un boisseau de son. Pour éviter les causes éloignées, il faut avoir soin de faire boire fréquemment les troupeaux pendant l'été, si les animaux paissent sur des terrains secs, de leur donner en hiver de l'orge, préférablement à tout autre grain, et d'y mêler des feuilles ou racines aqueuses, telles que choux, carottes, navets, topinambours, pommes de terre, betteraves; de ne pas tenir les animaux chaudement dans les bergeries, de leur faire manger du vert au printemps le plus tôt possible, et de ne les mener dans les chaumes de blé, immédiatement après la moisson, qu'avec la précaution de ne pas les y laisser longtemps.

§ VIII. — Falère.

On a donné ce nom à une maladie qui paraît n'être autre chose qu'une indigestion gazeuse. Voyez *Tympanite des ruminans*, page 305.)

§ IX. — Maladie de Sologne (*maladie rouge, maladie d'été, mal rouge*).

Cette maladie, ainsi que son premier nom l'indique, est enzootique dans l'ancienne province de Sologne (département du Cher, de Loir-et-Cher); on la voit ordinairement paraître au mois de mai; elle est dans toute sa force au mois de juin, et elle s'éteint insensiblement à la fin de juillet et au commencement d'août. Cette maladie est annoncée par la tristesse, le dégoût, la lenteur dans la marche; bientôt les yeux deviennent larmoyans et ternes, la bouche est livide, les naseaux sont bouchés par une matière épaisse, les urines coulent lentement; la tête et les membres de devant paraissent gonflés. Les animaux sont très-faibles, cherchent l'ombre pour se garantir des mouches qui se jettent en grand nombre sur eux sans qu'ils fassent d'efforts pour les chasser; ils refusent d'aller aux champs ou bien ils s'y perdent. Dans les derniers temps de la maladie, ils boivent abondamment, et il sort de leur bouche une bave écumeuse; plusieurs rendent par le nez ou par l'anus une petite quantité de sang peu foncé; près de mourir, ils offrent généralement un flux extraordinaire d'urine. La maladie dure de six à dix jours; les bêtes qui ont bavé, rendu du sang ou bu abondamment, meurent toutes; la fraîcheur du temps paraît augmenter la mortalité. L'affection exerce plus particulièrement ses ravages sur les agneaux et les antenais.

Les causes de la maladie de Sologne se déduisent de la manière dont on conduit les bêtes à laine dans ce pays. On les mène aux champs pendant toute l'année, quelque temps qu'il fasse; on ne les nourrit pas à la bergerie, ou bien on leur donne si peu de nourriture, qu'elles souffrent souvent de la faim; les agneaux naissent faibles, et ne trouvent pas assez de lait aux pis de leur mère pour se nourrir; au mois de mai, on commence à traire les brebis, ce qui diminue encore la nourriture des agneaux. Comment ces animaux auraient-ils une bonne constitution? D'ailleurs le pays est humide, les bergeries y sont basses et les herbes aqueuses.

Traitement. Les saignées et les rafraîchissans sont nuisibles dans cette maladie; les toniques produisent de bons effets. Un régime d'herbes sèches, des breuvages composés avec la décoction d'écorce moyenne du sureau, ou d'hysope, de sauge, de pouliot, et légèrement nitrés (1 ou 2 gros de sel de nitre par pinte), ont amené des guérisons lorsque la maladie ne faisait que commencer; mais ces cas sont assez rares et l'affection est trop souvent mortelle. C'est donc aux préservatifs qu'il faudrait recourir; mais ces préservatifs ne pourront être trouvés que lorsqu'on aura rendu le pays salubre et fertile, et c'est le gouvernement seul qui peut entreprendre cette tâche.

§ X. — Rhume.

(Voyez *Coryza*, page 308.)

§ XI. — Maladie folle (*maladie convulsive*).

L'animal qui est attaqué de cette maladie a de temps en temps des mouvemens extraordinaires; il marche au hasard, chancelle, tombe, et a les membres agités comme dans l'épilepsie; puis l'accès passe, pour revenir quelque temps après. Cette affection, que je ne fais que mentionner ici en passant, est très-peu connue dans sa nature, dans ses causes et son traitement.

§ XII. — Pourriture (*cachexie aqueuse, foie pourri, foie douvé, hydropisie, boule, bouteille, gamer, ganache, goître, cloche, jaunisse, etc.*).

Tous ces noms et une foule d'autres servent à désigner une maladie chronique, non contagieuse, assez commune dans les pays humides, et régnant souvent d'une manière épizootique ou enzootique. Les progrès de cette affection sont très-lents; la bête qui en est menacée a une démarche languissante, tous ses mouvemens sont faibles; elle mange peu et rumine d'une manière irrégulière. Plus tard les signes de la maladie deviennent plus évidens; les yeux et la bouche sont décolorés, l'animal ne résiste pas quand on lui prend un membre de derrière, la laine se détache à la moindre traction; si la maladie est plus avancée, l'animal a le soir sous la ganache une tumeur que l'on nomme *bouteille* ou *goître*, et qui se dissipe pendant la nuit. Ce symptôme est tout à fait caractéristique de la maladie qui nous occupe. Peu à peu l'animal tombe dans le marasme et périt. Si on en fait l'ouverture, on trouve les chairs livides, les viscères blafards, les membres infiltrés, les cavités du ventre et de la poitrine contenant de la sérosité, un grand nombre de vers dans les intestins, d'hydatides dans les poumons, l'épiploon et le mésentère, et des douves dans le foie. — Cette maladie est particulièrement occasionnée par l'humi-